



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

\*\*\*\*\*

## ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

**OBJET** : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Date de la convocation : 06/04/2022

# SEANCE DU 12 AVRIL 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX et le douze avril à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

**Présents** : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle, M. REVELLI Hervé, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, Mme NATALI Emmanuelle, M. SIGURANI Olivier, M. GRAZIANI Jean-Charles, Mme MINICUCCI Audrey.

**Absents** :

M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre.

M. SCANIGLIA Didier a donné pouvoir à Mme SIGURANI Marielle,

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BERTRAND Michel

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23

En exercice : 23

Présents : 18

Absents : 3

Représentés : 2

*Mme NATALI Emmanuelle a été nommée secrétaire.*

Lors du vote du budget primitif le Conseil a voté, dans sa séance du 12 avril 2022, une somme de 35 000 euros en subventions non affectées.

Vu La demande déposée par Madame la Directrice de l'Ecole Primaire sollicitant une participation de la Commune afin d'organiser un voyage scolaire de fin d'année.

Madame le Maire propose au Conseil d'octroyer :

Nom de l'Association	Montant de la subvention	Objet de l'association
Coopérative scolaire école primaire	3 000 euros	Voyage de fin d'année

La proposition de Madame Le Maire est mise en délibéré



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
REPUBLIQUE FRANCAISE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Pour : 20	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

DÉCIDE

- ✓ D'adopter la proposition de Madame Le Maire,
- ✓ De verser la somme octroyée à la Coopérative Scolaire de l'école Primaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Le Maire, Mme Marie-Hélène Padovani

